Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

agro Mousquetaires

Sainte MARGUERITE

DOSSIER DE PRESSE - 19/09/2018

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MÉCÉNAT POUR LA PRÉSERVATION DES SOURCES SALÉES DE SAINTE-MARGUERITE

SOMMAIRE

- **Fiche 1 :**
  Les Eaux Minérales Gazeuses
  de Sainte-Marguerite..... page 3

- **Fiche 2 :**
  Le Conservatoire d'espaces naturels
  d'Auvergne .....page 4

- **Fiche 3 :**
  Les sources salées de Sainte-Marguerite.....page 6

- **Fiche 4 :**
  La convention de mécénat 2018 - 2021 .....page10

Travertin sur le site des sources salées de Saint-Marguerite

CONTACTS PRESSE :

- CEN Auvergne : Céline Chouzet - Chargée de communication et des partenariats privés
  Tél. 04 73 63 18 63 - 07 77 07 70 81
  Courriel : celine.chouzet@cen-auvergne.fr

- Agromousquetaires : Charlotte Rabilloud
  Tél. 01 53 53 36 86
  Courriel : charlotte@source-rp.com

FICHE 1

Les Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite

C'est au cœur de l'Auvergne et de ses volcans que l'eau minérale gazeuse de Sainte-Marguerite se charge des minéraux qui font la richesse de son goût.

L'autorisation d'exploitation délivrée en 1894 par le Ministère de la santé a favorisé la commercialisation de l'eau de la Source La Chapelle dans les pharmacies dès 1929 dans des bouteilles en verre, puis en PET à compter de 1994. Le Groupement des Mousquetaires (Agromousquetaires) devient propriétaire de la Société des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite en 1995.
Forte de ses 13 salariés, l'usine de 3000 m² embouteille aujourd'hui plus de 17 millions de litres par an sous 3 formats (125 cl – 50 cl – 75 cl). Vendues principalement dans les points de ventes Intermarché et les restaurants Poivre Rouge, les bouteilles sont également commercialisées dans divers réseaux locaux ou encore à l'export.

Obtenue en 2013, la certification IFS symbolise ses engagements en matière de qualité, de développement durable, d'amélioration des processus de fabrication et de gestion des ressources humaines.

Usine des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite

À propos d'Agromousquetaires

- Via son pôle Agromousquetaires, appuyé sur son modèle unique de « Producteurs et Commerçants » et conservant la maîtrise de l'approvisionnement et de la qualité, le Groupement « Les Mousquetaires » est engagé dans le soutien à l'agriculture, l'économie des territoires et la pérennisation des PME en France. Avec 62 sites de production, 10 filières et 11 000 salariés, Agromousquetaires est aujourd'hui le 5ème acteur agroalimentaire français.

FICHE 2

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

30 ans d'implication sur le territoire

Depuis 1989, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne s'investit dans la préservation des espèces, des habitats naturels ou aménagés par l'Homme, de la biodiversité et des paysages en Auvergne. Par la constitution d'un réseau de sites via la maîtrise foncière et d'usage, il protège et valorise le patrimoine naturel comme véritable bien commun.

Une stratégie d'action autour de trois axes

01 PRÉSERVATION D'UN RÉSEAU DE SITES PAR LA MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGE

Constitué de 212 sites et couvrant 1533 hectares sur le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal, le réseau de sites du CEN Auvergne couvre différents types de milieux (*landes et tourbières d'altitude, lacs de chaux et marais de plaine, vallée alluviale de l'Allier, forêts de montagne, de plaine et des bords de cours d'eau, pelouses et landes sèches, sites géologiques, vergers conservatoires de variétés fruitières anciennes*). Ces sites sont majoritairement gérés avec et par des agriculteurs et nombre d'entre eux sont aménagés pour l'accueil du public.

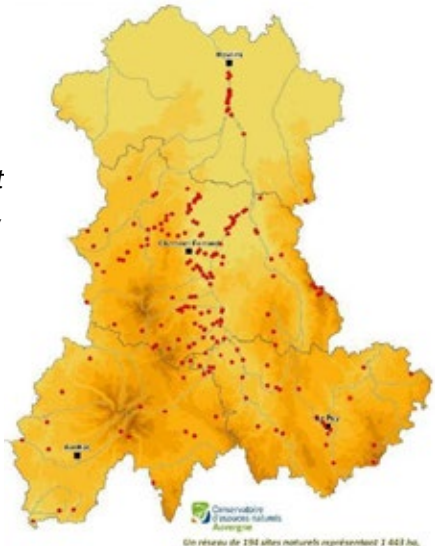

02 APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

En tant qu'expert membre de nombreux comités pour l'État et les collectivités locales, **le CEN Auvergne accompagne et soutient les politiques publiques** en proposant des actions positives à conduire sur les territoires. Il intervient également comme **opérateur sur le terrain dans leur mise en œuvre**, en animant des Espaces Naturels Sensibles *(ENS)*, des sites Natura 2000 ou des Contrats Territoriaux ou en étant par exemple gestionnaire de Réserve Naturelle Régionale *(RNR)*.

03 VALORISATION, PARTAGE ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Le CEN Auvergne s'attache à **sensibiliser le plus grand nombre sur les questions de biodiversité**, avec notamment une mission importante d'information et de formation auprès des étudiants, des socioprofessionnels et des entreprises. Son action s'étend également sur **le pilotage d'actions régionales** comme l'information et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes, le développement de la connaissance autour de la biodiversité et de sa gestion *(ZNIEFF, etc.)* ou encore **la coordination des actions** en faveur de certaines espèces menacées *(PNA, etc.)*.

Une assise citoyenne faisant partie de l'ADN de l'association

Fort de sa culture associative, **le CEN Auvergne bénéficie du soutien et de l'engagement de ses adhérents.** Qu'elles soient membres du conseil d'administration ou du conseil scientifique, conservateurs et conservatrices de sites ou encore bénévoles sur le terrain, ce sont près de 100 personnes qui s'impliquent au quotidien pour la préservation de la biodiversité. Aujourd'hui, le bénévolat au CEN Auvergne représente près de 3 300 heures par an et se décline sous toutes ses formes *(participation à des chantiers, réalisation d'inventaires naturalistes, reportage photos, tenue de stand, etc.)*

Marathon naturaliste sur les Haute-Chaumes

Un réseau régional et national

Au niveau Auvergne-Rhône-Alpes, **six Conservatoire d'espaces naturels** sont rassemblés autour d'une conférence régionale permanente. Accompagnant les politiques de la Région *(SRADDET, Réserve Naturelle Régionale, attractivité et vie économique des territoires, tourisme, agriculture)* et de l'État, ils réunissent 170 salariés, 460 bénévoles et préservent un réseau de 500 sites.

Premier réseau de gestionnaires d'espaces naturels depuis 35 ans en France et outre-mer, les Conservatoires d'espaces naturels disposent d'un savoir-faire historique et unique au service de la protection de l'environnement et de la préservation du patrimoine naturel. Ils ont créé en juillet 2011 **le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels,** afin de disposer d'un outil juridique adapté pour recevoir les dons et legs.

3100 SITES NATURELS GÉRÉS

160 455 HECTARES PROTÉGÉS

950 SALARIÉS + **3200** BÉNÉVOLES + **7300** ADHÉRENTS

Chiffres clés

LES HOMMES ET LES FEMMES DU CEN AUVERGNE

- 300 adhérents dont 25 personnes morales
- 100 bénévoles réguliers
- Un conseil d'administration composé de 14 membres
- Une équipe salariée de 29 personnes réparties sur 3 départements *(Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire)*

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

- Un budget de 2 millions d'euros environ : 55 % via des subventions, 45 % via des prestations
- Un budget équilibré entre fonds européens *(FEDER, FEADER, etc.)*, État, Région, Départements, Communes et EPCI, Agences de l'eau, financeurs privés *(entreprises, citoyens, etc.)*

UNE ACTION RECONNUE PAR TROIS AGRÉMENTS

- Le CEN Auvergne est agréé par l'État et la Région comme « Conservatoire d'espaces naturels » *(article L414-11 du Code de l'environnement)*
- Le CEN Auvergne est agréé par l'État comme Entreprise solidaire d'utilité sociale *(article L3332-17-1 du Code du travail)*
- L'action du CEN Auvergne intervient dans le cadre de la Protection de l'environnement *(article L 141-1 du Code de l'environnement)*, agrément délivré par l'État

FICHE 3

Les sources salées de Sainte-Marguerite

Un patrimoine géologique unique

Communs au bord du littoral, les prés salés constituent de véritables curiosités géologiques à l'intérieur des terres. Sur le territoire métropolitain, la Lorraine et l'Auvergne peuvent se vanter d'abriter de tels trésors ! Reconnus habitats d'intérêts communautaires à préserver au niveau européen depuis 1992, les sources salées alimentent des plantes dites « halophiles » (qui aiment le sel). Les sources de Sainte-Marguerite, situées à proximité de l'usine d'embouteillage des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite, font l'objet d'actions de préservation depuis 1997.

La mer au pied des sources

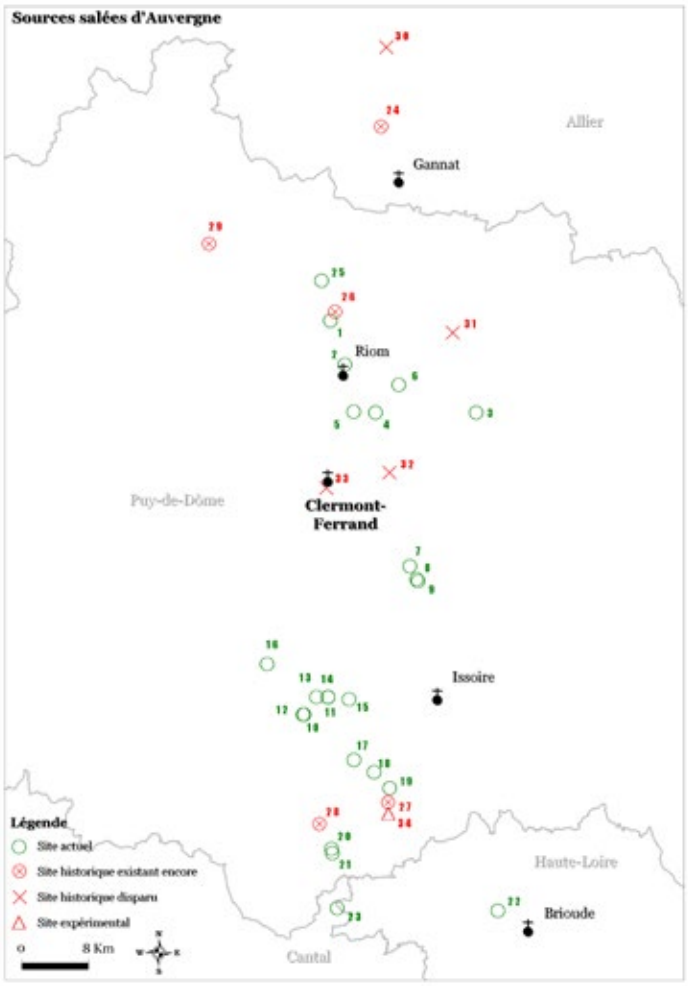

En Auvergne, **la répartition des sources suit les grands axes régionaux de fissuration des roches**, le long de la chaîne des Puys et de la rivière Allier. Les eaux minérales des sources et prés salés trouvent ainsi leur origine dans l'eau de pluie qui s'infiltre par des fissures dans les couches géologiques profondes. C'est par ce long trajet que les eaux font le plein de minéraux : fer, calcium, zinc, potassium. **Dans certains cas très rares, l'eau se charge également en chlorure et en sodium** *(chlorure de sodium)* et donne naissance aux sources salées. En Auvergne, leur concentration en sodium reste cinq fois inférieure à celle de l'océan !

QUATRE
CARACTÉRISTIQUES AUTOUR DES SOURCES ET PRÉS SALÉS

Des sources intermittentes

En Auvergne, le gaz carbonique est aussi à l'origine de sources qui jaillisssent régulièrement et par intermittence, parfois à plus d'un mètre de hauteur. Ce phénomène peu commun est dû à l'accumulation du gaz carbonique dans des poches profondes et étanches, qui expulse l'eau minérale vers la surface une fois une certaine pression atteinte.

Des couleurs naturelles étonnantes

La présence de sources salées s'accompagne de couleurs fortes : le rouge, fréquent au niveau des griffons, est lié aux oxydes de fer formés lors du contact de l'eau chargée en fer avec l'oxygène de l'air. Les traces noires sont observées sur certaines sources, liées au développement d'algues et à des réactions chimiques naturelles.

Les sources salées de Sainte-Marguerite

Le site de Sainte-Marguerite baigne dans une ambiance particulière, avec les vestiges de l'ancienne station thermale construite à la fin du XIX^{ème} siècle dont il ne reste aujourd'hui que des reliquats de décoration kitsches. La plupart des sources ont été comblées pour des raisons sanitaires et pour permettre une exploitation du site, relancée en 1995 après le rachat du site par le groupe Agromousquetaires.

Trois sources restent visibles :

- en bord de sentier et à proximité de l'Allier, **la source de l'île** est la première visible en allant sur le site.
- **le geyser** est une source captée intermittente : toutes les vingt minutes environ, l'eau jaillit d'un tuyau dans un vaste bouillonnement puis redevient calme. L'eau minérale se dilue aussitôt avec l'eau douce dans une petite roselière.
- **la source du tennis** forme la zone principale : elle est rejointe par le surplus des captages expoités. Après avoir été longtemps canalisée jusqu'à l'Allier, elle s'épanche maintenant librement. Le résultat est spectaculaire : la source a un fort débit et une vaste croûte de travertin s'est rapidement formée, sur laquelle l'eau circule de manière aléatoire. La flore halophile a lentement recolonisé ce nouvel espace.

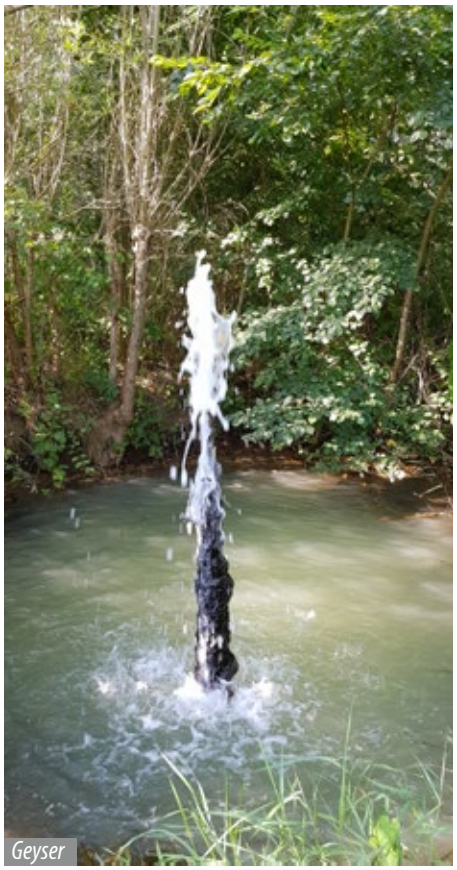

Geyser

Source du tennis

Cristallisation du travertin

Le travertin, la pierre calcaire née de l'eau

Le travertin est une roche formée par le calcaire abandonné par l'eau minérale le long de ses écoulements. Il s'agit de prétrifications naturelles formées lors du dégazage de l'eau à son émergence. Ces concrétions calcaires peuvent prendre des formes et des dimensions spectaculaires.

Un bouillonnement perpétuel

Salées, ferrugineuses et pétrifiantes, les sources salées d'Auvergne sont aussi gazeuses. Ce gaz se manifeste au niveau des griffons sous forme de bulles : il est composé à 95 % de gaz carbonique, les 5 % restants étant de l'oxygène, de l'azote, des gaz rares et du méthane.

Quelques définitions

SOURCE OU PRÉ SALÉ

- Une source est un point d'émergence visible à la surface de la terre, d'une eau d'origine profonde ou superficielle. Lorsque l'eau semble rester sur son point d'émergence et constituer un « petit bassin », on parle de **griffon**.
- Parfois, l'eau minérale salée n'est pas visible. Elle remonte des profondeurs de manière diffuse par de multiples petites fissures et permet la formation en surface d'un **pré salé** où seules les plantes adaptées peuvent se développer.

TRAVERTIN

- Roche calcaire formée par les minéraux déposés par l'eau minérale le long de ses écoulements.

Sources et prés salés en Auvergne

- Parmi les centaines de sources minérales, seule une vingtaine abrite des plantes de bord de mer. La quasi totalité des milieux salés d'Auvergne est préservée par le CEN Auvergne (plus de 75 % de la surface), soit 21 sites distincts et 55 hectares. Sans son action, plusieurs auraient disparu.

FICHE 3

Les sources salées de Sainte-Marguerite

Un patrimoine naturel étonnant

À l'abri des volcans et à plusieurs centaines de kilomètres du littoral, la présence de sel dans l'eau permet le développement de plantes dites « halophiles » (halo = sel, phile = qui aime), normalement rencontrées en bord de mer. Contrairement à la végétation banale qui dépérit dans ce milieu, elles sont physiologiquement et anatomiquement adaptées pour vivre en milieu salé. Elles caractérisent un habitat d'intérêt communautaire dont la protection est prioritaire au niveau européen.

Une flore adaptée pour mieux supporter la salinité

Pour supporter ce milieu extrême, **la flore halophile est extrêmement perfectionnée** : souvent de taille réduite, elle limite la perte en eau à l'aide de feuilles et de tiges charnues. Certaines plantes développent également un système racinaire limitant l'absorption de sel. **La provenance des plantes halophiles reste toujours mystérieuse** : les hypothèses portent sur le transport des graines par les oiseaux migrateurs ou le vent.

Spergulaire marginée

Plantain maritime

Laiche à épis distants

Puccinelle à épis distants

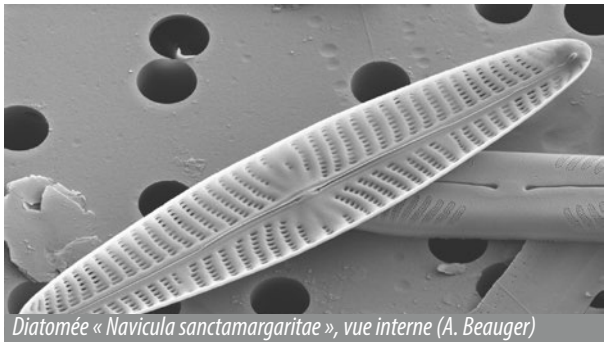
Diatomée « Navicula sanctamargaritae », vue interne (A. Beauger)

Une algue discrète

Des études récentes réalisées par GEOLAB (*Aude Beauger)* ont confirmé le grand intérêt des sources salées pour les microorganismes. **Une nouvelle espèce de diatomées *(algues)* a été ainsi décrite** en 2016 et **porte le nom du site de Sainte-Marguerite.** Elle affectionne les eaux très minéralisées avec une température pouvant aller jusqu'à 30°. ***(sources-diatomees.univ-bpclermont.fr)***

Historique de préservation sur Sainte-Marguerite

1995 — Début du projet de sauvegarde et de valorisation des sources minérales salées en Auvergne par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

1997 — Intégration des sources salées de Sainte-Marguerite à ce réseau de sites. Rédaction du premier plan de gestion. Signature d'une convention de partenariat avec la Societé des Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite.

2002 — Réalisation des premiers travaux de réhabilitation des écosystèmes halophiles et aménagements du sentier.

2008 — Travaux pour améliorer la gestion des écoulements (arrêt du curage du fossé) marquant le retour de plantes rares, dans le cadre du site Natura 2000 « Val d'Allier - Alagnon » animé par le CEN Auvergne.

2018 — Signature d'une convention de mécénat permettant la mise en oeuvre d'actions plus ambitieuses et d'étendre l'intervention aux champs captants en rive gauche.

Des milieux en voie de disparition

Depuis plus d'un siècle, **on assiste à une régression importante des milieux salés en Auvergne et un appauvrissement de la flore halophile** associée : les deux tiers des surfaces salées en Auvergne ont déjà disparu. Plusieurs raisons pour cela :

- **l'évolution des pratiques agricoles**, depuis les années 50, est responsable de la destruction de nombreux sites, tant par l'intensification des méthodes de production que par l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles.
- **la surfréquentation de certains sites et l'aménagement des griffons,** liés à l'utilisation des eaux minérales, sont parfois très dommageables aux plantes protégées.
- **le remblai des prés salés,** considérés comme des terres incultes servant de lieu de stockage de matériaux.

Un peu d'histoire

- À Sainte-Marguerite, sur les rives de l'Allier, neuf sources faisaient au XVIII[ème] la réputation de la station thermale, dont l'activité s'est développée par intermittence depuis l'époque gallo-romaine. En 1840, une ultime tentative est lancée par Michel Auguste Mandement : l'établissement comprend jusqu'à 9 baignoires et propose des soins grâce à une eau à 26°. Comme bien souvent, cette activité médicinale s'accompagne de la construction d'hôtel pour accueillir les curistes.

- Vendues aux enchères en 1889, les sources font alors l'objet de projets de commercialisation : le premier arrêté autorisant leur exploitation date de 1894. Les premières bouteilles sont commercialisées comme eau médicinale.

FICHE 4

La convention de mécénat 2018 - 2021

Les actions envisagées

Dans la lignée du partenariat existant depuis 1997, la convention de mécénat signée localement entre les Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne permet aux partenaires de se donner plus d'ambitions sur la préservation des sources salées situées à proximité de l'ancienne usine d'embouteillage en rive droite de la rivière Allier. Elle étend également les actions au champ captant de l'usine situé en rive gauche.

Les problématiques actuelles et les actions envisagées

GESTION DES ÉCOULEMENTS

Sur le site des sources salées de Sainte-Marguerite, la problématique centrale repose sur la **gestion des écoulements d'eau.** Les eaux non utilisées par l'usine d'embouteillage transitent par ce site et participent, par leur écoulement, à la formation du travertin et au maintien des plantes halophiles. Cet écoulement ne s'effectuant pas aujourd'hui de manière optimale, la convention de mécénat va ainsi donner les moyens au CEN Auvergne d'étudier les solutions à mettre en œuvre pour concilier habitat naturel et activité économique. Un guide partagé des bonnes pratiques de gestion sera alors rédigé pour une meilleure appropriation des enjeux écologiques.

RESTAURATION DE PELOUSES ALLUVIALES

Face à l'usine d'embouteillage, en rive gauche de l'Allier, la parcelle appartenant aux Eaux Minérales Gazeuses de Sainte-Marguerite est utilisée comme point de captage principal. Située dans un méandre, elle présente des potentialités écologiques intéressantes à valoriser dans le cadre de la gestion globale de ce secteur de sources *(en effet, cette parcelle est contigüe aux Saladis, autres sources salées gérés par le CEN Auvergne)*. **Le site abritant le champ captant fera ainsi l'objet d'une notice de gestion, avec réalisation d'un état des lieux naturaliste et des propositions de gestion.**

VALORISATION DES SOURCES DE SAINTE-MARGUERITE

Le site de Sainte-Marguerite, traversé par un sentier, est déjà équipé de panneaux d'information. En complément, **la rédaction d'un dossier pédagogique réalisé en lien avec le Rectorat** sur la thématique de l'histoire des sources et de leur utilisation en lien avec la composition de l'eau est programmée. Ce nouvel outil permettrait aux classes de prolonger et d'approfondir la visite du site en extérieur.

Les zones d'intervention

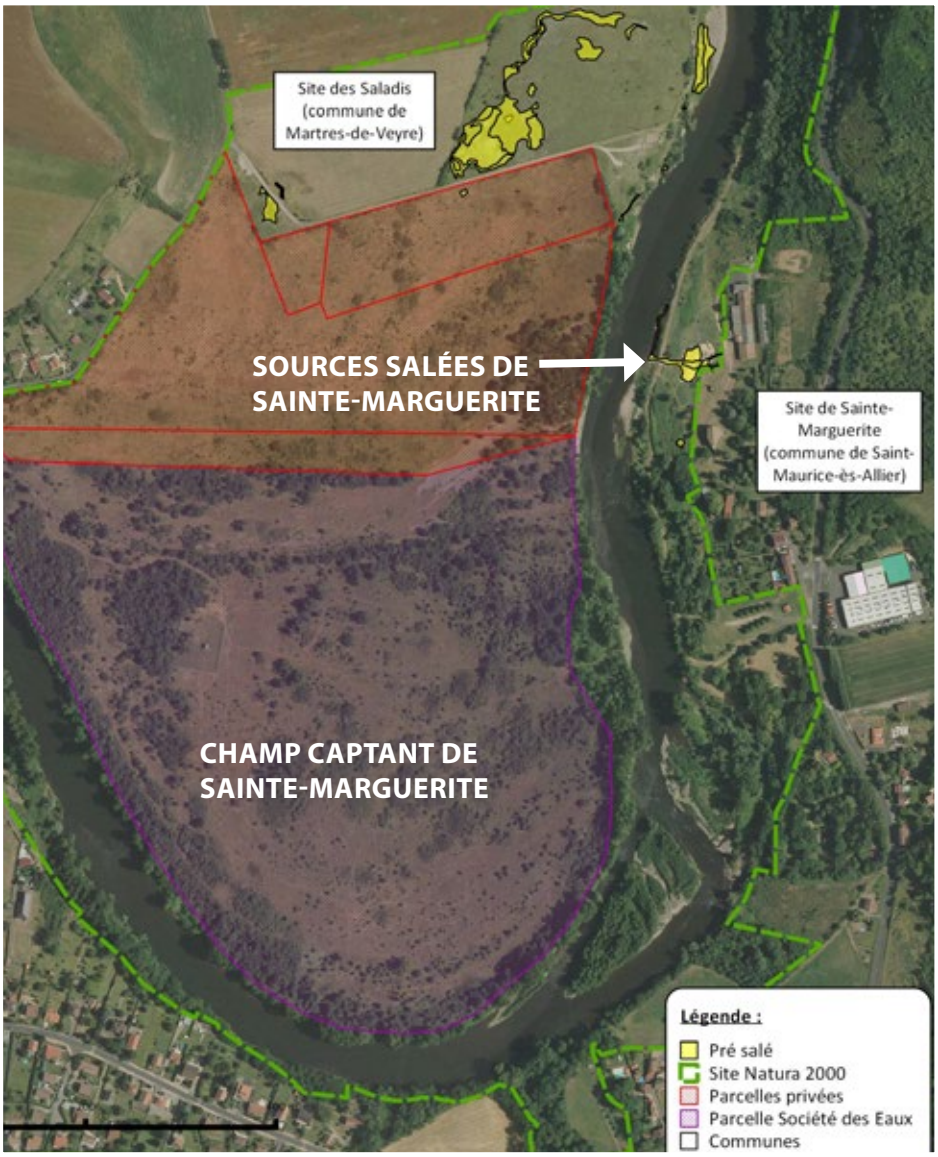

Le calendrier des actions

2019

Gestion des écoulements en rive droite : étude et rédaction d'un guide partagé des pratiques des gestion ;
Préservation du champ captant en rive gauche : inventaires naturalistes pour l'élaboration d'une notice de gestion des milieux naturels.

2020

Mise en oeuvre des actions de gestion en rive droite et rive gauche (recherche de financements pour les travaux) ;
Conception du dossier pédagogique.

2021

Poursuite de la mise en oeuvre des actions de gestion ;
Finalisation du dossier pédagogique ;
Bilan des trois années de mécénat.

Un mécénat national

- Ce projet de mécénat s'intègre dans le cadre d'une convention nationale entre Agromousquetaires, le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels et le Conservatoire du littoral, après la réalisation d'une première expérience commune couronnée de succès en Savoie autour de la Société des Eaux d'Aix-les-Bains *(unité de production dédiée à l'embouteillage d'eau de source)*. Le projet a notamment reposé sur l'acquisition de 50 hectares de milieux naturels et la restauration des roselières du Lac du Bourget ainsi que la sensibilisation des salariés du site d'embouteillage.

- Devant la réussite de cette première opération et la qualité des relations développées en Savoie, le partenariat s'étend au niveau national : quatre des sources propriétés d'Agromousquetaires bénéficieront dès 2018 d'actions en faveur des espaces naturels *(protection, gestion, valorisation et sensibilisation des personnels, etc.)* à proximité des implantations du groupe à Aix-les-Bains (73), Saint-Martin-d'Abbat (45), Saint-Maurice-ès-Allier (63) et Paimpont (56). D'autres sites devraient compléter ce partenariat à partir de 2019 sur trois autres sources du groupe.

www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !

@CENAuvergne

Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepuy 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
Antenne Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Antenne Cantal : 8 rue des écoles - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE